



Brevet de Technicien Supérieur Agricole

BTSA Aménagements Paysagers (apprentissage)

Formation diplômante



- 📆 Diplôme de niveau 5
- O Lieu de formation: Centre de formation Toulouse Auzeville
- 😿 Durée: 2 ans, à partir de septembre

🚌 Rythme de l'alternance :

- 41 semaines (1 421h) au centre
- 51 semaines (1 785h)en entreprise
- 🖟 Diplôme en UC Parcours semestrialisé

EA Le profil demandé

- 1.Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 2. Avoir moins de 29 ans
- Pas de limite d'âge si RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)



Les atouts de l'alternance

- 1.Un premier pas significatif dans le monde du travail
- 2.Une rémunération mensuelle pendant toute la durée de votre formation
- 3. L'acquisition d'un véritable savoir-faire en tant que conducteur de travaux d'aménagements paysagers



Comment candidater?

Pré-inscription sur notre site Etude du dossier scolaire et entretien de motivation L'admission définitive est actée par la signature d'apprentissage ou de professionnalisation de 2 ans.

Modalités de financement

Le coût de la formation par apprentissage est pris en charge par l'OPCO de branche ou par l'employeur.

Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre année de formation.



Les perspectives d'évolution

Poursuites d'études:

- Ecoles nationales superieures de paysage (Versailles, Blois....) - Contrat de spécialisation (arrosage, maçonnerie, élagage...). Ecoles d'ingenieur (Esa, Junia...)
- Licences Professionnelles (Management des Organisations des entreprises du Paysage, Collaborateur Concepteur Paysagiste, infographie.....)

Évolution de carrière:

- Concepteur du paysage
- Architecte paysagiste
- Ingénieur paysagiste

Les métiers visés

- Chef de chantier des espaces verts
- Conducteur de travaux
- Collaborateur polyvalent des espaces verts
- Technicien des espaces verts en collectivité territoriale
- Gérant d'entreprise



Le BTSA Aménagements Paysagers en 2 ans forme des professionnels capables de concevoir et réaliser des projets paysagers, de gérer des chantiers et des équipes, et de maîtriser les techniques paysagères tout en assurant la gestion économique des projets.

Programme de formation

SEMESTRE 1:

UE1 : Diagnostic des sites

- Répondre à des besoins d'information pour soi et un
- Réaliser le diagnostic d'un espace avant intervention
- Analyser le site à aménager dans son contexte au regard d'une commande

UE2 : Connaissance et mise en oeuvre du végétal, innovation

- Conduire les opérations de mise en place de la végétation

SEMESTRE 2:

UE3: Gestion, valorisation, et entretien des espaces végétalisés

- Communiquer en langue étrangère
- Piloter les opération de gestion de la végétation
- Piloter les opérations de maintenance des ouvrages, infrastructures, réseaux et équipements

UE4 : Ouvrages et structures intégrées, innovation

- Réaliser les travaux préparatoires à la mise en place d'ouvrages, infrastructures et réseaux
- Conduire les opérations de réalisation des ouvrages, infrastructures et réseaux

SEMESTRE 3:

EIL : Enseignement d'initiative local

- S'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers

UE5: Gestion économique

- Saisir les enjeux de la réalité socio-économique
- Déterminer le coût d'un projet dans son environnement
- Assurer le suivi technico-économique d'un chantier

UE6 : Organisation du travail en équipe

- Planifier les activités et la logistique
- Gérer les équipe au travail
- Assurer la sécurité et la mise en œuvre des règlementations
- Gérer un aléa

SEMESTRE 4:

UE7: Conception

- Communiquer avec des moyens adaptés
- Concevoir un projet d'aménagement paysager
- Présenter un projet d'aménagement paysager

UE8: Projet professionnel

- Se situer dans les questions de société
- S'engager dans un mode de vie actif et solidaire
- S'insérer dans un environnement professionnel
- Argumenter un point de vue dans un débat de société
- Conduire un projet



■ Modalités d'évaluation

L'examen du brevet de technicien supérieur agricole est constitué de huit épreuves obligatoires. L'évaluation est menée en contrôle en cours de formation (en semestrialisation). Les épreuves peuvent être des évaluations écrites, orales ou de mise en situation.

Spécificités en termes d'organisation pédagogique

- Une équipe de formateurs diplômés et expérimentés
- Des relations privilégiées avec les entreprises du secteur et les institutions
- •les apprenants participent à divers projets de conception en aménagements paysagers

Réhabilitation parc Launaguet

> Bois Paoli Auzeville



Capitole Végétal Toulouse

Aménagement festival de rue Ramonville

Spécificités en termes d'équipements

- Plus de 400 espèces végétales représentées dans l'enceinte de la Cité des Sciences Vertes
- Une Plateforme Paysage et la mise à disposition de matériels pour tous les travaux pratiques
- Une dimension humaine préservée au cœur du complexe d'enseignement agricole : un foyer pour nos apprenants, un centre de documentation, l'accès à un grand complexe sportif directement sur le site.

Charte d'accueil du public handicapé

Le Centre de formation a signé cette Charte auprès du Conseil Régional et de l'AGEFIPH. Ainsi nous nous engageons à recevoir toute personne sans discrimination et à mettre en place des temps d'accueil individualisés de manière à évaluer le plus en amont possible les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée.

La formation en chiffre

- Taux de réussite 52,90% en 2024
- Taux de satisfaction 46% pour 2024
- Taux d'insertion à 6 mois: 80% (2024)
- Taux de poursuite d'études: 10% (2024)
- Taux d'interruption en cours de formation (taux de rupture): 6% pour 2024

Contact

Centre de formation Toulouse-Auzeville Cité des Sciences Vertes 2, route de Narbonne - B.P 72647 31326 Castanet-Tolosan Cedex

Tel: 05 61 00 99 80

mail: cfa.toulouse@educagri.fr

www.citesciencesvertes.fr









